

LE POING



Journal de la section départementale CGT Finances publiques de l'Isère
Numéro 20 novembre 2025

EDITO

GARDE-A-VOUS !

Une DGFIP à la recherche de nouveaux guerriers ?

Nous avons été informés par notre syndicat national qu'un général de l'armée de terre est intervenu dans un séminaire organisé pour les comptables publics nouvellement affectés.

Une demi-journée consacrée à alerter peut-être à faire peur sur les mois à venir.

La technique est vieille comme le monde, créer un KO anxiogène pour gagner les esprits et faire passer son discours guerrier.

Le message à passer est simple, il faudra faire des efforts pour la guerre à venir. On peut tout imaginer, des réductions/crédits d'impôt pour les mécènes de l'armement, au détriment des attentes et des besoins des populations. On doit pouvoir compter sur vous mesdames et messieurs de la DGFIP !

Les maires ont eu droit au même traitement lors de leur congrès le 18/11/2025.

Le chef d'état-major des armées, le général Fabien Mandon, a provoqué un tollé en assurant lors du congrès des maires de France que le pays devait "accepter de perdre ses enfants" pour "protéger ce que l'on est".

Pour le bien de nos armées et l'ambition de notre président, il faudrait se préparer à participer à un conflit extérieur qui ne met pas en cause nos intérêts majeurs de sécurité et accepter la mise en place d'une Europe de la défense sans grand débat démocratique.

Rappelons que la défense n'est pas la prérogative de l'UE.

La France s'est dotée à grands frais et sacrifices de la dissuasion nucléaire. Elle dissuade tout pays de nous attaquer.

L'urgence est ailleurs : salaire en berne, désindustrialisation, ascension sociale bloquée, explosion de la pauvreté, investissement dans les entreprises sous perfusion des capitaux étrangers, un budget toujours plus austéritaire (proposition de hausse des franchises et

participations médicales, gel des pensions, prestations sociales et salaires des fonctionnaires, baisse du budget des services publics et suppression de plus de 3 000 postes dans la fonction publique et les organismes de Sécurité sociale).

Le mouvement pour enrayer la crise du réchauffement climatique et lui aussi enlisé.

Notre jeunesse est en première ligne.

Mais que propose notre président et ses gouvernements comme avenir radieux à notre jeunesse, un nouveau service militaire, en d'autre terme la guerre.

Même si notre président piaffe d'impatience de pouvoir se présenter à nous en chef de guerre nous refusons d'envoyer à la guerre nos enfants pour des conflits extérieurs qui ne remettent pas en cause nos intérêts vitaux.

Nous refusons que la guerre soit le prétexte pour ne pas s'attaquer à notre système capitaliste en crise.

« La guerre, c'est le massacre de gens qui ne se connaissent pas, au profit de gens qui se connaissent et ne se massacrent pas. » Paul Valéry

Sébastien RIOUX

RECYCLAGE DU
CONTROLE FISCAL

Thomas MANSUTTI

NOUVEAU CALCUL
DES EMPLOIS

Sophie ABONDANCE

LE POING, AGITATEUR
D'IDÉES !

Dominique LO MONACO

RECYCLAGE DU CONTRÔLE FISCAL ↻

LE TRI SÉLECTIF ÇA MARCHE AUSSI POUR LES SERVICES

La « restructurite » continue d'agiter nos directions, avides de dégager des marges dans la gestion de la famine des emplois généralisée.

Comme prévu, c'est le contrôle fiscal qui a droit à sa réforme avec entrée plat dessert. Sous couvert de professionnalisation, le nouveau menu proposé est bien indigeste.

Pour se mettre en bouche, le gratin (dauphinois) de départementalisation des PCRP avec une sauce à la précarisation des conditions de travail des agents qui resteront sur le Nord-Isère et une disparition à court terme d'un point de contact des services fiscaux pour les usagers. L'encadrement expert va s'effacer au profit d'un

encadrement purement managérial au sacrifice de la qualité du travail et des résultats à venir, dans un service dont le travail est particulièrement technique. Enfin, les agents de ce PCRP départemental seront censés être des « polycompétents experts »... Toujours plus haut toujours plus grand toujours plus fort.

Pour continuer venons-en au plat principal : le hachis de PCE et son émulsion DIRCOFI (montée en neige). Les missions des PCE sont éclatées façon puzzle : Pôle départemental de programmation, service (ou pôle) départemental d'expertise, Brigades, BCR, Brigade d'Enquête et de Programmation de la DIRCOFI.

Le plat réchauffé (recette d'antan) : la réapparition de la première brigade (autrefois supprimée).

Les surprises du chef : Une 5^e BDV revisitée en Brigade Fraude façon trompe-l'oeil avec un zeste de BCR en sus.

Pour conclure, ce sont 124 agents qui seront amenés à bouger et qui auront l'obligation de candidater sur des fiches de postes locales (pour les A) ou de participer au mouvement de mutation locale du 1^{er} septembre 2026 (pour les B).

Toutes les missions sont fragilisées

Le **pôle départemental de programmation** est une usine à fiches 3909 aux objectifs affichés démesurés. La DIV CF risque bien de manger son limaçon ;) Pas moins de 800 fiches de programmation sont attendues. Et comme cela ne suffit pas 50 % de ces fiches devront provenir de listes de BERCY, dites Data Mining (DM). Ces dernières peinent à convaincre et soulèvent des problèmes déontologiques notamment (cf « Cash investigation » diffusée sur France 2 le 10/04/2025). Les autres 50 % devront remonter des

alertes des services de gestion SPFE, SIE, SIP, SGC par la sainte trinité M R I (Mobilisation du Renseignement Interne). C'est une Arlésienne, car rien n'est mis en place pour la simple et bonne raison que cela se heurte au principe de réalité des services qui sont déjà noyés de missions prioritaires en ces temps de pénurie d'effectif.

Le **pôle départemental d'expertise** aura-t-il de l'avenir ? (une pensée émise pour les PUC, disparus au bout d'un an à peine dans de nombreux départements). Le devenir de ce nouveau service interroge. Il n'entre pas dans les objectifs du **Cadre des Objectifs et Moyens COM 2023-2027 qui prévoit un renforcement de la mission expertise dans les Services des impôts des Entreprises (SIE)**.



De plus l'arrivée de la facturation électronique va impacter directement le nombre de remboursement de crédit de TVA à contrôler. Les e-CONTACT complexes à destination des SIE ne semblent pas non plus dans le périmètre de ce nouveau service. Une partie de la mission expertise des Crédits Impôt Recherche (CIR) est

déjà assurée par la Division des Affaires Juridiques (DAJ). Cette mission semble bien être la 5^e roue du carrosse du point de vue de la direction.

La 5^e BDV est recyclée en Brigade fraude : Adieu les belles comptabilités informatisées, adieu les cabinets d'expert comptable, bienvenus aux oppositions à contrôle en série et aux taxations des prises. C'est la fin de la diversité des vérif dans le service au grand dam des vérificateurs concernés. De plus, le choix de ne pas avoir créé une brigade fraude mais de modifier la 5^e invisibilise le manque d'attrait de cette brigade et prend au piège nos collègues de ce service.

La **BCR** prend une nouvelle dimension (URGENT, cherche nouveaux bureaux disponibles) avec une progression rapide de ses effectifs. Quelle va être sa véritable mission ? Restera-t-elle dans le domaine du fiscal ?

NON, les collègues du contrôle fiscal n'ont pas failli à leurs missions et quant à leur avenir, rien n'est clair. Au final, cela ne trompe personne, nous avons d'un côté, un gouvernement qui cherche à faire des économies, et de l'autre, un « nouveau » contrôle fiscal reposant sur des croisements de données peu efficaces, des suppressions massives d'emplois et des restructurations incessantes, détériorant les circuits d'information.

Les missions du Contrôle Fiscal concourent à la justice fiscale et les agents ne sont pas des variables d'ajustement. Non à l'indigestion !

LA MÉTAPHYSIQUE DES EMPLOIS :

Nouveau mode de calcul et d'allocation des emplois à la DGFIP

Alors que 650 suppressions d'emplois dans les directions départementales et régionales sont annoncées au PLF 2026, la DG élabore **une nouvelle arme de destruction et de destructuration massive** !

Aucun groupe de travail, aucune réunion informelle et aucun accompagnement personnalisé ne viendront ni désamorcer, ni déminer les effets de cette bombe ! Et cette bombe n'est pas à retardement puisqu'elle devrait commencer à s'appliquer dès 2026, c'est-à-dire demain ! De quoi s'agit-il exactement, **d'une nouvelle méthode de calcul et de répartition de la pénurie d'emplois**. Ce projet dit « structurant » devrait concerner uniquement le « tout venant » des emplois et des services dit de base (pas les A+, pas les services centraux et spécifiques). Il s'appuie sur un rapport de l'Inspection Générale des Finances (IGF) de 2023 (dont la communication a été refusée aux organisations syndicales ! Pourquoi ?).



Cette nouvelle procédure de comptabilisation des emplois affectés sur les missions de la DGFIP, supprimerait l'actuel TAGERFIP (Tableau de Gestion des Emplois de Référence des Finances Publiques), et donc les milliers d'emplois vacants y figurant à ce jour, en lui substituant une comptabilisation des Equivalents Temps Plein (ETP) à un instant de référence. La DG trouve là, la baguette magique permettant de faire disparaître des emplois vacants. Et non il ne s'agit pas de recruter plus en attirant plus, mais d'un nouveau mode de calcul et de répartition qui permettra au contraire d'identifier des « surnombres » pour réduire et étaler mieux ! **Des indicateurs de charge défini par des experts métiers serviront de support à cette redistribution des emplois mais ces indicateurs sont fixés dans l'opacité la plus totale !**

A noter que les directeurs pourront procéder à des ajustements par « familles de service » et que de nombreuses missions seront hors champ (géomètres, huissiers, auditeurs, CDL, et emplois dédiés à la lutte contre la fraude, ce dernier volet semblant constitué des amendes et du contrôle fiscal).

La présence dans la fiche préparatoire (au CSAR du 29/09/2025 reporté au 09/10/2025) d'un volet important de gestion RH des effectifs en « surnombre », c'est-à-dire en TROP (après cette opération) ne laisse présager rien de bon !

Le pouvoir du directeur départemental sera considérablement renforcé et bientôt nous seront toutes et tous à sa disposition ! De plus, des agents affectés à 100 % sur une mission qui modifieraient prochainement leur

quotité de travail seront comptabilisés comme tels alors que la mission requerrait précédemment 1 ETP !

L'unique préoccupation est de modifier le référentiel pour résorber les vacances de postes non en recrutant mais en n'utilisant plus les mêmes chiffres ! Ce qui transpire de ce document n'est pas rassurant quant au devenir des règles de gestion qui ont pourtant déjà été bien réduites par la loi de transformation de la fonction publique. De plus, par ce biais la DG pourra diminuer la masse salariale de la DGFIP afin de dégager des marges budgétaires. Le TAGERFIP, même s'il n'est pas parfait, permet d'avoir une vision sur les emplois par grades, par directions et d'anticiper les départs et recrutements. Ce projet ne fera qu'affaiblir encore plus l'exercice quotidien des missions et réduire une fois encore les droits et garanties des agent.e.s.

Nous nous opposons à la suppression du TAGERFIP et de tous les emplois à ce jour vacants, ainsi qu'à la fabrication mensongère de « surnombres », tels qu'annoncés dans le document !

Nous exigeons la transparence totale, par la publication du rapport de l'IGF : qu'est-ce qu'on voudrait nous cacher ? Il est à craindre que ce modèle mathématique et statistique, d'analyse de données et de projections tout droit sorti du monde du marketing et des sondages (avec notamment sa cible emploi !) ne soit vraiment pas un bénéfice pour chaque agent et agente des Finances Publiques, qui en plus des conditions de travail dégradées devront subir une perte de liberté concernant leur mobilité professionnelle et leur quotité de temps de travail. Les guides, FAQ, formations et « suivi personnalisé » visant à accompagner les situations individuelles nous laissent entrevoir le pire :

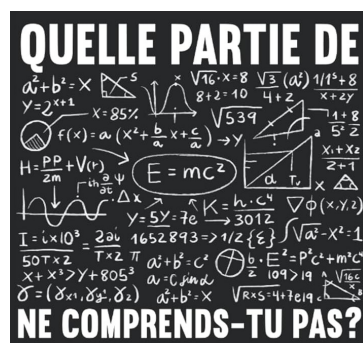
des départs qui n'auraient vraiment plus rien de « naturel » !

Ainsi si chaque directeur aura en charge la gestion « optimale » de la pénurie des moyens humains, c'est bien la carrière professionnelle de la très grande majorité des agent.es qui se fera à sa discrétion.

Nous ne pouvons pas accepter d'être soumis à cet arbitraire. Nous ne pouvons pas accepter que nos droits et garanties soient liquidés.

Nous revendiquons :

- le retour plein et entier de notre statut par l'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique,
- le recrutement par concours à hauteur des besoins,
- le maintien du TAGERFIP comme référentiel Emplois.



LE POING, AGITATEUR D'IDÉES !

Notre section départementale CGT des Finances Publiques de l'Isère attache une importance toute particulière à l'élaboration, par ses militants ou syndiqués, d'une presse syndicale dont l'objectif est à la fois, d'informer, d'exprimer des revendications qui émanent des discussions avec les collègues, d'éclairer sur nos positions et nos propositions.

Notre journal, « **Le Poing** » n'est bien évidemment pas neutre puisque qu'il prétend représenter et défendre les intérêts des salariés, contre ceux qui exploitent leur force de travail, que ce soit le patronat ou l'État patron.

Nous nous exprimons à la fois sur les sujets ayant trait à notre champ professionnel et aussi sur les sujets plus larges comme les retraites ou la protection sociale.

Il ne prétend pas révéler la vérité, mais par ses articles, alimenter le débat contradictoire.

Notre expression doit être sujette à la critique et aux désaccords, c'est comme cela que la démocratie respire.

Louise Michel a écrit que la presse [bourgeoise] a pour but de faire l'opinion, entendons par là d'orienter l'opinion. Cela reste largement d'actualité.

Nous ne sommes pas des journalistes. Nous nous essayons modestement à la contrainte de lire, de vérifier et commenter, non pas de faire l'opinion mais de tenter de convaincre. A ce jour, et nous espérons que cela sera toujours le cas, nous restons libres dans notre expression, dans le strict respect de la loi, la liberté, et le droit de chacun à nous lire ou non.

La liberté de la presse consacrée en France depuis le 29 juillet 1881 doit impérativement être protégée

contre toutes les tentatives d'affaiblissement ou de subordinations, qu'elles viennent de la sphère privée ou du pouvoir politique.

Emmanuel Macron propose la création d'un label pour les sites d'information et les réseaux sociaux afin de lutter contre la désinformation (sic). Il cite comme exemple l'ONG Reporters sans frontières, dont nous savons pertinemment qu'elle est financée par le Milliardaire Georges SOROS qui par ailleurs, a fait de l'ingérence politique moraliste son fonds de commerce. Bien d'autres milliardaires usent de leur

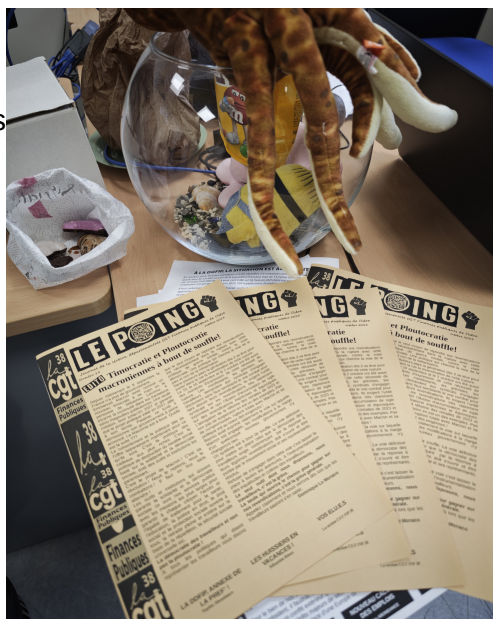
puissance financière pour influencer l'opinion, que ce soit sur la « droite » ou sur la « gauche » (Vincent Bolloré, Mathieu Pigasse, ...).

Dès que la tentation de contrôler ou réglementer un canal d'information devient d'actualité, il faut s'inquiéter. S'inquiéter de la liberté de la presse et même au-delà, de celle qui lui doit d'y être intimement attachée, la liberté d'expression. Cette liberté doit rester strictement encadrée par la loi qui interdit toutes les atteintes à la dignité des individus que ce soit par des propos racistes, xénophobes, sexistes, homophobes ou encore des

appels à la répression, la violence ou la haine.

Une presse libre ne signifie par pour autant une presse indépendante. Certains journaux ou chaîne d'info sont soit, la propriété d'individus riches et/ou dépendant du pouvoir politique. Leur ligne éditoriale n'est donc pas réellement libre et indépendante.

De même, un journaliste, quels que soient sa rigueur professionnelle et son respect de la déontologie du métier, n'en reste pas moins, un employé dépendant économiquement de son employeur.



Prise de contact, demande d'adhésion (bulletin à scanner et à envoyer)	
NOM :	Prénom :
Service :	Résidence :
Mail :	Je veux adhérer : OUI ☐ j'hésite encore ☐
CGT Finances Publiques Isère 38-40 Avenue Rhin et Danube-38047 Grenoble Cedex 2 Tel CFP Rhin et Danube : 04 76 39 38 74 (interne : 3834) Mail : cgt.ddfip38@dgfip.finances.gouv.fr Site : http://www.financespubliques.cgt.fr/38/	

ou adhérer
ici

